

Salaberry-de-Valleyfield... *accessible!*

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2021

et bilan du plan d'action 2020





C'est avec fierté que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte son plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées depuis la révision de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale en 2014. Conformément à l'article 61.1 de cette loi, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield invite ses différents services à éliminer, de façon progressive, les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées qui subsistent dans leur secteur d'activité respectifs. Ils participent ainsi tous à améliorer la qualité de vie des Campivallensiennes et des Campivallensiens handicapés. Ce plan d'action annuel comporte aussi une section qui présente le bilan des réalisations de l'année. Il est produit et rendu public annuellement, conformément à la loi afin que tous les citoyens puissent suivre les progrès réalisés par la municipalité.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield s'engage à adopter une approche inclusive. Cette approche tient compte des besoins de l'ensemble de la population campivallensienne, incluant ceux des personnes handicapées et de leur famille. En ce sens, l'approche inclusive est complémentaire à celle d'accessibilité universelle. Elle n'implique pas l'abandon de mesures adaptatives lorsqu'elles sont nécessaires pour corriger un obstacle non prévu au départ ou pour répondre aux besoins d'une personne en particulier.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est heureuse de vous présenter son plan d'action 2021 pour l'intégration des personnes handicapées. Ce plan n'aurait pu être réalisé sans la précieuse collaboration de la Table de concertation pour les personnes handicapées et des différents services municipaux. Merci à tous de votre engagement à accroître la participation sociale des personnes handicapées.



Mot du maire



À chaque année, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield produit un plan d'action afin de réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées. Par les valeurs prônées dans la politique de développement social, la Ville s'engage à mettre l'accessibilité universelle au cœur de ses actions. Parce que chaque citoyen est important, parce que chacun a sa place.

La Ville est fière de travailler à diminuer de façon progressive les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. En adoptant son plan d'action 2021, la Salaberry-de-Valleyfield engage ses différents services municipaux à travailler vers un objectif commun, soit d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyens, de leur famille et de leur entourage. Il nous importe aussi de travailler avec nos partenaires afin de profiter de leur expertise, d'assurer une cohérence avec le milieu et nous permettre d'aller plus loin.

Par l'adoption, la promotion et la mise en œuvre de ce plan d'action, la Ville confirme son engagement à l'égard des personnes handicapées. Elle poursuit ses efforts dans le but de devenir une ville plus accessible où tous et chacun y trouvent sa place.

Bonne lecture!

A handwritten signature in black ink that reads "Miguel Lemieux". The signature is written in a cursive, flowing style.

Miguel Lemieux
Maire de Salaberry-de-Valleyfield



Tables des matières



Préambule	2
Mot du maire	3
La loi et les définitions	5
La Ville en bref	6
Lexique	8
Plan d'action 2021	9
Bilan du plan d'action 2020	15
Suivi de la démarche	20



La loi et les définitions



En 2004, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale a modifié substantiellement la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, adoptée en 1978 pour la première fois. Comme le titre le monde, elle y a rattaché sa finalité propre : « en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ». Par le fait même et par l'inclusion de l'article 1.1 qui spécifie que leur intégration doit se faire « au même titre que tous les autres citoyens », elle réaffirme que les personnes handicapées sont des citoyens à part entière et se dote de moyens pour s'assurer que leurs droits prévus par la Charte des droits et libertés de la personne sont effectivement exercés dans la société québécoise.

Ce faisant, la révision de la Loi en 2004 s'est traduite globalement par une plus grande responsabilisation des Ministères, organismes et municipalités comptant au moins 15 000 habitants. L'une des nouvelles responsabilités leur étant confiées est celle de se doter d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, tel que le précise l'article 61.1 de la loi. Elle a aussi rappelé à tous ces acteurs, quel que soit le nombre d'habitants ou d'employés, l'importance d'appliquer l'approvisionnement accessible en vertu de l'article 61.3 de la loi.

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.



Article 1 de la loi :

Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Il est possible de réduire, ou même d'éviter les obstacles qui subsistent au sein des secteurs d'activités des organisations municipales grâce à une démarche d'identification des obstacles et des mesures qui permettront d'y pallier adéquatement.

Définition d'un obstacle

Un obstacle est tout ce qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son handicap. S'entend notamment d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique.

Les personnes handicapées font face à des obstacles presque partout : à la maison, au travail, à l'école, dans les parcs, dans les établissements publics, dans la rue, au cinéma, dans les magasins, dans les restaurants, etc.

La Ville en bref



En 2016, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield comptait 40 745 habitants, ce qui représente un taux d'accroissement de 1,7% par rapport à 2011. Entre 2011 et 2016, il y a eu une moyenne de 133 nouveaux résidents tandis que de 2016 à 2017, nous en comptons 160. La Ville se situe au 15^e rang des agglomérations de recensement du Québec. À l'heure actuelle, 47% de la population campvallensienne a 50 ans et plus. On dénombre 9 350 personnes de 65 ans et plus et 1 375 personnes de 85 ans et plus. On estime, selon les données de 2012, qu'il y aurait 3 900 personnes, de 15 ans et plus, vivant avec une incapacité dont 1 075 auraient une incapacité très grave.

Elle emploie environ 240 employés, dix directions de services et gère une quarantaine de bâtiments municipaux et une centaine de parcs-espaces verts.

Par leur mission et les différentes responsabilités qui leur sont confiées, les directions de service de la municipalité couvrent des secteurs d'activités variés dont certains peuvent avoir un impact sur la participation sociale des citoyens handicapés. C'est pourquoi leur contribution à la réalisation du plan d'action de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est donc importante. Ces directions et les secteurs d'activités qu'ils couvrent se décrivent brièvement comme suit :

Direction générale : A une vision d'ensemble des actions municipales, joue un rôle dans les grandes orientations et s'assure de les faire respecter.

Service récréatif et communautaire (SRC) : Promouvoir l'importance de la culture, du sport, du plein air, des loisirs et des activités liées à la vie communautaire et en assurer un développement répondant aux besoins actuels et à venir des citoyens. La bibliothèque relève aussi du SRC. La gestion des parcs et leur entretien relève aussi du SRC. Il travaille en collaboration avec les partenaires pour le programme de camps de jour et accompagnement en loisirs. C'est le service responsable du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, de la Politique en développement social qui inclut la Politique familiale et le MADA.



Environnement et Travaux publics : Entretien et réparer les équipements, les infrastructures, gérer les contrats externes octroyés pour la réalisation de certains travaux, assurer le rôle d'expert-conseil en matière de planification, de construction, de rénovation et d'entretien des bâtiments municipaux et aménagements paysagers.

Services des ressources humaines : Recrutement et maintien en emploi, mesures d'adaptation/accommodement aux employés, application de différents programmes, stages, santé et sécurité.

Ingénierie : Rôle-conseil en matière de conception, exécution et surveillance de divers projets de construction, réfection et réhabilitation des infrastructures, y compris l'éclairage des voix publiques et signalisation, pistes cyclables, etc.

Comptabilité - Finances et Informatique : Perception, évaluation, facturation, appels d'offres, approvisionnement et informatique.

Service de sécurité incendie : Informer, prévenir et intervenir lors de situations d'urgence.

Communications et relations publiques : Communication avec les citoyens, les partenaires, les médias. Site Web, relations publiques, infographie.

Urbanisme et permis : Planification du développement du territoire, de l'aménagement, octroi de permis municipaux, etc.

Développement économique : A pour objectif de dynamiser le milieu économique de la ville en ayant une vision d'ensemble de développement.

Greffes et affaires juridiques – Cour municipale : Élaboration et application des lois, politiques, règlements, préparation/octroi ou suivi des contrats municipaux, etc.





RH	Ressources humaines
SRC	Service récréatif et communautaire
SRM	Service des relations avec le milieu
SSI	Service de sécurité incendie
AQLPH	Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
AMM	Aide à la mobilité motorisée
CAS	Cité des Arts et des Sports
CISSSMO	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
CMR	Centre montréalais de réadaptation
INLB	Institut Nazareth et Louis-Braille
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
SQ	Sûreté du Québec
SRSOR	Service de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort





	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
1. Accessibilité des lieux et des édifices publics							
Objectif : Augmenter l'accessibilité aux édifices et aux lieux publics et municipaux							
1.1	Besoin de parfaire les connaissances pratiques en accessibilité universelle	Travaux publics		2021	Réaménagement du bâtiment des travaux publics Révision de l'accessibilité à l'hôtel-de-ville	Impliquer les professionnels du CMR et de l'INLB dans la création d'un bâtiment, de rénovations ou aménagements de parc	
1.2	Les bâtiments de services dans certains parcs ne sont pas accessibles	SRC	Travaux publics	Printemps 2021	Voir avec INLB pour le choix de la couleur	Évaluer les chalets de services et faire un plan d'amélioration Identifier clairement et visuellement par une couleur les portes des toilettes des bâtiments	
1.3	La distance de marche est grande entre le stationnement et la plage	SRC		Été 2021		Ajouter des banquettes sur la navette de transport	
1.4	Manque de publicité sur les espaces de jeux accessibles des parcs de la Ville	SRC	Communications	Printemps 2021		Sur le site Internet de la Ville, ajouter l'icône Personnes handicapées à côté des parcs accessibles	

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
1.5	L'hippocampe de plage a été volé en 2020.	SRC		Printemps 2021		Acheter un hippocampe de plage et le rendre disponible à la population	
2. Circulation, signalisation, stationnement et aménagement urbain							
Objectif : Rendre plus accessible le centre-ville							
2.1	Manque d'espace de stationnement adapté au centre-ville	Ingénierie	Urbanisme	Printemps 2021		Ajout de deux cases de stationnement pour personnes handicapées à proximité du parc Salaberry	
2.2	Plusieurs aménagements ne facilitent pas les parcours des piétons	Ingénierie	Travaux publics	En continu	Faire le lien avec le plan de développement du transport collectif	Faire un inventaire des trottoirs et intersections et planifier un plan d'amélioration pour améliorer l'accessibilité dans les déplacements	
3. Sécurité publique							
Objectif : Augmenter le sentiment de sécurité des personnes vivant avec un handicap permanent							
3.1	Méconnaissance du programme de secours adapté par le réseau de la santé	SSI	Communications SRC	Automne 2021	Impliqué la Sûreté du Québec et le CETAM	Faire la publicité auprès du réseau de la santé Création d'un outil visuel pour identifier les domiciles où une personne est inscrite au programme de secours adapté	

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
4	Transport collectif et transport adapté						
	Objectif : Rendre plus accessible le transport pour les personnes à mobilité réduite						
4.1	La qualité de service en transport adapté est variable en fonction des chauffeurs	SRC	-Taxibus	En continu		Inclure la formation en continue dans les contrats individuels des chauffeurs pour le transport adapté	
4.2	La manipulation d'argent pas toujours facile pour les utilisateurs	SRC	Taxibus	Janvier 2021		Implantation d'un système de carte à puce dans tous les véhicules de transport adapté et carte Accès pour tous les usagers	
4.3	La cohabitation de circulation entre les piétons, les cyclistes, les AMM et les voitures est parfois complexe	Communications	Comité de circulation	Printemps 2021		Faire la promotion de la nouvelle réglementation pour les AMM Réaliser un plan de promotion et de communication en y spécifiant les outils à développer pour la promotion de la réglementation pour les AMM	

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
4.4	Le plan de développement en transport collectif pour en améliorer l'accessibilité est arrivé à échéance	SRC	Taxibus Ingénierie	Décembre 2021	Y inscrire les améliorations pour les trottoirs et parcours piéton.	Faire un nouveau plan de développement du transport collectif	
5. Loisirs, culture et bibliothèque							
Objectif : Améliorer l'accessibilité aux loisirs pour les personnes handicapées							
5.1	Manque de sensibilisation auprès de la population concernant les défis des personnes handicapées	SRC	SSI Bibliothèque RH Communications Organismes partenaires	Juin 2020 Pendant la semaine des personnes handicapées		Organiser et publiciser une série d'activités populationnelles pour sensibiliser la population (Incendie, sportive, formation, conférence, etc)	
5.2	Certains événements ne sont pas accessibles et écoresponsables	SRC	Environnement	Printemps 2021	À insérer dans les nouveaux protocoles	Réalisé une fiche pour les événements spéciaux pour l'accessibilité et l'écoresponsabilité	
5.3	Méconnaissance des limites dans le programme d'accompagnement en camp de jour	SRC	RH CAS CISSMO CMR	Septembre 2021 Mai 2021	Obligations légales Accommodement raisonnable Évaluation d'une contrainte excessive Définir le cadre du camp de jour et de l'intégration	Acquisition de l'application web MétaPRISME Formation pour le conseil municipal et le personnel en lien avec les camps de jour et le programme d'accompagnement	

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
6 Ressources humaines							
Objectif : Les employés sont sensibilisés aux différents handicaps et le processus d'embauche est équitable pour tous							
6.1	Manque de sensibilisation et de connaissance de la réalité des personnes handicapées	RH	-Conseil municipal -Tous les services municipaux	Février 2021	Formule à évaluer selon les besoins identifiés pour la formation.	Activité de sensibilisation - formation auprès des élus, des directeurs et cadres de la ville Activité de sensibilisation pour les employés offrant un service direct aux citoyens	
7. Communications							
Objectif : Rendre l'information accessible à tous et sensibiliser la population aux différents handicaps							
7.1	Difficulté pour les personnes vivant avec des limitations visuelles et/ou auditives d'avoir accès à l'information	Communications		En continu		Amélioration continue du site Internet de la Ville Intégrer des sous-titres aux vidéos de la Ville	
8. Administration municipale							
Objectif : Travailler plus efficacement au niveau de l'accessibilité							
8.1	Régularité du suivi du plan d'action	SRC	-Direction générale -Comité de suivi	Mai 2021 Et Octobre 2021	Mai : Rencontre mi-année afin de voir l'avancement des dossiers Octobre : Rencontre pour faire le bilan de l'année et pour discuter du plan d'action suivant	Faire deux rencontres par année avec le comité de suivi afin d'être à jour dans les dossiers d'accessibilité et de permettre à tous d'être au même niveau	En continu

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
8.2	Le tableau des nominations internes n'est pas à jour	SRC	Greffe Conseil municipal	Janvier 2021		Mettre à jour le tableau des nominations avec les membres du comité de suivi de plan d'action	



	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
1. Accessibilité des lieux et des édifices publics							
Objectif : Augmenter l'accessibilité aux édifices et aux lieux publics et municipaux							
1.1	Besoin de parfaire les connaissances pratiques en accessibilité universelle	Travaux publics		2020	Nouveau bâtiment des travaux publics Révision de l'accessibilité à l'hôtel-de-ville	Impliquer les professionnels du CMR et de l'INLB dans la création d'un bâtiment, de rénovations ou aménagements de parc	Projet en évaluation, augmentation des coûts reliés à la COVID. Reporté pour l'an prochain.
1.2	Importante distance à parcourir entre le stationnement et la piscine du parc Delpha-Sauvé	SRC	Travaux publics	Printemps 2020	Projet de réaménagement complet du Parc Sauvé. Évaluation de solutions temporaires	Installation d'un banc temporaire sur le chemin menant à la piscine. À mi-chemin entre le chalet du parc Delpha-Sauvé et la piscine	Une évaluation a été faite et il y a assez de bancs. Il faut privilégier le stationnement du Club Nautique pour diminuer la distance de marche.
1.3	Manque d'espaces et de jeux accessibles dans les parcs de la Ville	SRC	Ingénierie	Printemps 2020		Réaménagement du parc Salaberry Installation d'un module électronique adapté et de balançoire adaptée au parc Lionel-Groulx	En cours. Réalisé
1.4	Manque de publicité sur les espaces de jeux accessibles des parcs de la Ville	SRC	SRM	Printemps 2020		Inscrire les parcs accessibles sur l'application Jooy et le publiciser	Trois endroits ont été inscrits sur l'application : Module de jeux du Parc Sauvé, le complexe aquatique du Parc Sauvé

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
							et le Parc Saint-Joseph Artisan.
1.5	Manque de sensibilisation sur l'accessibilité auprès des commerces de la Ville	SRC	SRM Développement économique	Printemps 2020		Publiciser le guide pratique Ici on est accueillants	Réalisé
2. Circulation, signalisation, stationnement et aménagement urbain							
Objectif : Rendre plus accessible le centre-ville							
2.1	Manque d'espace de stationnement adapté au centre-ville	Ingénierie	Urbanisme	Printemps 2020		Création d'un nouveau stationnement au centre-ville et y mettre deux stationnements pour personnes handicapées	Le stationnement est aménagé avec les cases pour personnes handicapées. Il manque le sentier qui sera aménagé par le promoteur.
3. Sécurité publique							
Objectif : Augmenter le sentiment de sécurité des personnes vivant avec un handicap permanent							
3.1	Méconnaissance des personnes handicapées ou de leurs proches sur quoi faire en situation d'incendie	SSI	-SRC -Organismes -SRM	Juin 2020		Cibler la semaine des personnes handicapées et faire une activité - formation traitant des étapes à faire en situation d'incendie si on est atteint d'un handicap	Reporté à cause de la COVID. Un comité sera formé pour travailler une série d'activités dans le cadre de la semaine des personnes handicapées.

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
3.2	Méconnaissance du programme de secours adapté par le réseau de la santé	SSI	-SRM -SRC	Février 2020	Impliqué la Sureté du Québec et le CETAM	Réviser le programme de secours adaptés et en faire la publicité	Sureté du Québec : pas intéressé CETAM : aucun retour Un outil sera développé en 2021 pour identifier clairement dans les logements qu'une personne est inscrite dans le domicile et de la promotion sera faite
4 Transport collectif et transport adapté							
Objectif : Rendre plus accessible le transport pour les personnes à mobilité réduite							
4.1	Les chauffeurs manquent d'informations sur les déficiences	SRC	-Taxibus -Cie Leduc -Taxi Valleyfield -Taxi Soulanges -Formateur	En continu	En 2020, une formation sera offerte sur la déficience visuelle	Continuer le programme de formation pour les chauffeurs de taxi (action du plan de développement du transport en commun)	
4.2	La manipulation d'argent pas toujours facile pour les utilisateurs	SRC	-Taxibus	Automne 2020 à janvier 2021		Implantation d'un système de carte à puce dans tous les véhicules de transport adapté et carte Accès pour tous les usagers	En cours. Phase test actuellement en cours. Implantation officielle toujours prévue en début 2021.
4.3	Difficulté pour les usagers de se promener dans les villes hors territoires	SRC	Taxibus	Février 2020		Implantation d'une ligne directe vers Montréal aux deux semaines	Le service a été mis en place mais il n'y a eu aucune demande.

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
5. Loisirs, culture et bibliothèque							
Objectif : Améliorer l'accessibilité aux loisirs pour les personnes handicapées							
5.1	Méconnaissance des personnes handicapées des activités sportives existantes	SRC	Organismes partenaires	Juin 2020		Organiser une activité populationnelle pour sensibiliser la population aux sports pour handicapés	Reporté à cause de la COVID. Un comité sera formé pour travailler une série d'activités dans le cadre de la semaine des personnes handicapées.
5.2	Certains événements ne sont pas accessibles et écoresponsables	SRC	Environnement	Automne 2020	À insérer dans les nouveaux protocoles	Réalisé une fiche pour les événements spéciaux pour l'accessibilité et l'écoresponsabilité	En cours.
5.3	Méconnaissance des limites dans le programme d'accompagnement en camp de jour	SRC	-CAS -CISSSMO -CMR	En continu	Sondage de satisfactions sur les camps de jour en cours	Revoir notre offre d'accompagnement en camp de jour et notre système d'évaluation des dossiers	En cours. Nous prévoyons l'achat du logiciel MetaPRISME.
6 Ressources humaines							
Objectif : Les employés sont sensibilisés aux différents handicaps et le processus d'embauche est équitable pour tous							
6.1	Manque de sensibilisation et de connaissance de la réalité des personnes handicapées	RH	-Conseil municipal -Tous les services municipaux	Février 2020	Prendre la formule de la journée santé sur 1 ou 2 journées ½ journée formation	Activité de sensibilisation - formation auprès des élus, des directeurs et cadres et employés terrain de la ville	En 2020, formation pour les services directs (accueil - prise de contact) et en 2021, une formation de sensibilisation sera offerte aux cadres et élus.

	OBSTACLES	RESPONSABLE	PARTICIPATION	ÉCHÉANCE	COMMENTAIRES	MESURE D'ACCESSIBILITÉ	RÉSULTAT
7. Communications							
Objectif : Rendre l'information accessible à tous et sensibiliser la population aux différents handicaps							
7.1	Difficulté pour les personnes vivant avec des limitations visuelles et/ou auditives d'avoir accès à l'information	SRM	-Informatique -SRC	Automne 2019	Nouveau site prévu en juin 2020	Refonte du site Internet de la Ville	Le site Internet est accessible à 97%. Amélioration continue en incluant des sous-titres à nos vidéos.
7.2	Méconnaissance de la semaine des personnes handicapées	SRC	-SRM -Table de concertation	Juin 2020		Faire la promotion d'une journée / activité de sensibilisation avec les organismes de la région et les citoyens	Reporté à cause de la COVID. Un comité sera formé pour travailler une série d'activité dans le cadre de la semaine des personnes handicapées.
8. Administration municipale							
Objectif : Travailler plus efficacement au niveau de l'accessibilité							
8.1	Régularité du suivi du plan d'action	SRC	-Direction générale -Comité de suivi	Mai 2020 Et Octobre 2020	Mai : Rencontre mi- année afin de voir l'avancement des dossiers Octobre : Rencontre pour faire le bilan de l'année et pour discuter du plan d'action suivant	Faire deux rencontres par année avec le comité de suivi afin d'être à jour dans les dossiers d'accessibilité et de permettre à tous d'être au même niveau	En continu

Mécanisme de suivi



Les membres du comité responsable de la mise en œuvre du plan d'action sont :

Lyne Lefebvre, conseillère municipale
Martin Riel, technicien en prévention incendie
Charles Perreault, conseiller en aménagement
Martin Brossoit, ingénieur de projet
Mario Lortie, responsable des bâtiments
Laurence Reid-Langevin, coordonnatrice au Service des ressources humaines
Anne-Marie Lefebvre, directrice du Service des communications et des relations publiques
Frédéric Hamelin, coordonnateur espaces verts et plateaux sportifs

Enfin, mentionnons que la personne nommée à titre de responsable du plan d'action est :

Annie Jalbert-Desforges
Coordonnatrice à la vie communautaire
annie.jalbert-desforges@ville.valleyfield.qc.ca



Un merci spécial à la Table de concertation des personnes handicapées qui travaille de concert avec la Ville afin de soulever des obstacles et trouver des pistes de solutions pour favoriser une meilleure participation sociale de l'ensemble des citoyens.

- APDIS
- Association des devenus sourds et des malentendants du Québec – Secteur sud-ouest
- Association des traumatisés crâniiaux-cérébraux de la Montérégie
- Au Moulin de la Source
- Club Joie de Vivre
- Répît le Zéphyr
- SDEM SEMO Montérégie
- Centre Multifonctionnel Horizon
- Zone loisirs Montérégie
- Troupe de théâtre adapté – Les pas pour Rire
- Centre montérégien de réadaptation
- CISSMO Direction SAPA et Direction du programme des déficiences
- CISSS de la Montérégie Centre – Institut Nazareth et Louis Braille